

Ordre des travaux

Le mercredi 8 mai 1974

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

Il est entendu à l'issue de la séance que le Sénat se réunira à la prochaine séance. Le Sénat se réunira à la prochaine séance.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à l'issue de la séance, il est entendu que le Sénat se réunira à la prochaine séance.

Résolu par l'affirmative. Le Sénat reprend sa séance à 10 heures.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à l'issue de la séance, il est entendu que le Sénat se réunira à la prochaine séance.

Quelques temps après, le très honorable Boris Leskin, député en chef du Canada, en sa qualité de député de son Excellence le Gouvernement général, arrive et occupe le fauteuil au pied du trône.

L'honorable Président, accompagné de son Excellence le Gouverneur général, arrive dans la Chambre des communes et de l'honorable député de son Excellence le Gouverneur général, que les Communes ont tenues précédemment, se dirigent vers le fauteuil au pied du trône. Les Communes étant arrivées.

Le Sénat reprend sa séance à 10 heures.

Le Sénat reprend sa séance à 10 heures.

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance. Le Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à l'issue de la séance, il est entendu que le Sénat se réunira à la prochaine séance.